

SERVICES PÉRISCOLAIRES 2018/2019

A compléter obligatoirement 1 formulaire par fratrie, même sans inscription aux services périscolaires, et à retourner soit par mail à parisot81@wanadoo.fr ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie de Parisot ou de Peyrole.

Nom et prénom responsable légal : <input type="text"/>	Nom et prénom responsable légal : <input type="text"/>
N° tél : <input type="text"/>	N° tél : <input type="text"/>
Courriel : <input type="text"/> <i>Au moins une adresse mail à renseigner.</i>	Courriel : <input type="text"/>
Adresse postale <input type="text"/> <input type="text"/>	Adresse postale (si différente) <input type="text"/> <input type="text"/>
= Adresse de facturation <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	= Adresse de facturation <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Cases à cocher

Nom et prénom de l'élève	Classe	Je ne souhaite pas l'inscrire à la cantine	Je souhaite l'inscrire à la cantine (cf verso)	Je ne souhaite pas l'inscrire à la garderie	Je souhaite l'inscrire à la garderie (cf verso)
<input type="text"/>	<i>Sélectionner une classe</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<i>Sélectionner une classe</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<i>Sélectionner une classe</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'inscription aux services périscolaires est soumise au respect du règlement intérieur et au règlement des factures de services périscolaires en cours (ou, à défaut, présentation d'un échelonnement de paiement convenu avec les services de la Trésorerie de Gaillac).

FACTURATION :

La facture correspondante sera à régler par prélèvement automatique ou, à défaut et dès réception, en chèque à l'ordre du trésor public ou en espèces, directement auprès de la Trésorerie de Gaillac, 50 place d'Hautpoul 81 600 GAILLAC (joindre au paiement le coupon de la facture). Facture mensuelle pour la cantine (3.30€/repas) et trimestrielle pour la garderie (forfait 52€/1 enfant et +42€ par enfant à partir d 2^{ème}, ou 6.50€ en occasionnel à concurrence du montant du forfait).

Le prélèvement automatique, une fois souscrit, est reconduit automatiquement sauf avis contraire de votre part. Un formulaire de prélèvement automatique est à compléter pour chaque service périscolaire.

Formulaire sollicité pour mettre en place un **nouveau** prélèvement automatique:

Cantine : oui

Garderie : oui

Toute réclamation sur la facture devra être adressée en premier lieu au secrétariat de mairie, ouvert au public lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 ou à parisot81@wanadoo.fr (erreur facturation, changement d'adresse, radiation,...).

CANTINE : Un service de cantine scolaire est proposé aux élèves de Parisot et de Peyrole sur chaque site scolaire. Ce service est assuré par le personnel périscolaire, de la préparation à l'encadrement.

Prénom de l'élève	Je souhaite l'inscrire tous les jours scolaires à la cantine (lundi, mardi, jeudi, vendredi)	Je souhaite l'inscrire régulièrement à la cantine	Je souhaite l'inscrire occasionnellement à la cantine
Démarche à faire au cours de l'année	Absence éventuelle à signaler par écrit, sur papier libre à donner à l'enseignant ou à l'ATSEM de votre enfant.		Tableau à compléter dans le hall d'entrée de l'école maximum le lundi matin pour la semaine en cours avec le nom/prénom de l'élève, sa classe : cocher le jour où il mange à la cantine (à défaut ou urgence, par courriel à parisot81@wanadoo.fr).
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	Tous les <input type="checkbox"/> lundis <input type="checkbox"/> mardis <input type="checkbox"/> jeudis <input type="checkbox"/> vendredis	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	Tous les <input type="checkbox"/> lundis <input type="checkbox"/> mardis <input type="checkbox"/> jeudis <input type="checkbox"/> vendredis	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	Tous les <input type="checkbox"/> lundis <input type="checkbox"/> mardis <input type="checkbox"/> jeudis <input type="checkbox"/> vendredis	<input type="checkbox"/>

Allergie alimentaire > fournir une copie du PAI. Inscription sous réserve.

autre :

GARDERIE : Un service de garderie est proposé le matin et le soir sur le site de l'école de Parisot et le matin uniquement sur le site de l'école de Peyrole.

Prénom de l'élève	Je souhaite l'inscrire régulièrement à la garderie > Le forfait trimestriel sera appliqué par défaut	Je souhaite l'inscrire occasionnellement à la garderie > Signature obligatoire du registre d'appel à chaque garderie	Je dépose mon/mes enfant(s) à la garderie <u>uniquement</u> dans l'attente de la navette, y compris fratrie (cf règlement) > <u>Les horaires doivent être strictement respectés. A défaut, la garderie sera facturée.</u> Signature obligatoire du registre d'appel à chaque garderie.
	<input type="checkbox"/> de Parisot <input type="checkbox"/> de Peyrole (matin)	<input type="checkbox"/> de Parisot <input type="checkbox"/> de Peyrole (matin)	
	<input type="checkbox"/> de Parisot <input type="checkbox"/> de Peyrole (matin)	<input type="checkbox"/> de Parisot <input type="checkbox"/> de Peyrole (matin)	
	<input type="checkbox"/> de Parisot <input type="checkbox"/> de Peyrole (matin)	<input type="checkbox"/> de Parisot <input type="checkbox"/> de Peyrole (matin)	